



Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

DECISION

DEC/2024/DG/179

Le Maire de la Ville de Hem,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL/2020/DG/4 du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire,

Vu la nécessité d'ouvrir une boîte postale pour le poste de police de Hem et commissariat de police, au sein de l'agence postale de Hem,

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer un contrat d'abonnement avec LA POSTE, pour une boîte postale Flexigo à destination de la police municipale et commissariat de police. Le contrat est conclu de la date de signature au 31 décembre 2024. Il sera reconduit tacitement tous les ans pour les montants indiqués au contrat. Il pourra être non reconduit sous réserve d'un préavis minimum d'un mois avant la date de fin du contrat.

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier Principal de Villeneuve d'Ascq sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Hem, le 24 septembre 2024

Francis VERCAMER



Maire de HEM
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille